

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1703 autorisant M. Tran Quan Hien, de nationalité vietnamienne, à acquérir un immeuble sis à Djibouti

n° 1703

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 octobre 1966

Numéro JO
n° 12 du 01/12/1966

Date du numéro
1 décembre 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Tran Quan Hien, photographe, de nationalité vietnamienne, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâti, sur laquelle est édifée une villa à usage d'habitation et faisant partie d'un terrain plus vaste, sis à Djibouti, plateau du Marabout (lots 551 et 556), et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 931 au nom de la SAR.L. «Edile Entreprise ».